

pleurs? » Il répondit : « Parce que l'on m'impose le fardeau du doctorat et que je ne trouve pas même de sujet pour ma leçon d'inauguration. » Et le vieillard lui dit : « Voici que vous avez été exaucé; acceptez donc la charge de maître en théologie; et quant à l'objet de votre première leçon, proposez et expliquez simplement ce verset de l'Écriture : O mon Dieu! des hauteurs du ciel vous arrosez le sommet des montagnes, et la terre sera rassasiée du fruit de vos œuvres. » Thomas d'Aquin se réveilla, rendit grâces au Seigneur qui l'avait si promptement secouru, et rédigea, sur le texte qui lui avait été miraculeusement indiqué, son discours solennel de réception. Comment ne pas reconnaître, avec les contemporains de saint Thomas, une signification prophétique dans le choix d'un tel sujet? Cette rosée qui tombe du ciel sur les montagnes et qui fait germer le froment dans les sillons de la plaine, n'est-ce pas la sagesse divine communiquée au docteur angélique, en ses sublimes contemplations, et transmise par

ses leçons à toutes les écoles du monde catholique?

Mais si les partisans de Siger et de Saint-Amour n'avaient pas réussi à détourner le chancelier Aymeric de donner à frère Thomas la licence doctorale, ils parvinrent du moins à empêcher, à main armée, la séance publique où le nouveau maître devait inaugurer son cours, et, suivant le langage d'alors, faire son commencement ou son début; de sorte que son grade, manquant de cette sanction nécessaire, ne lui conférait ni droits ni privilèges. On dirait que l'esprit du mensonge et du mal, pressentant les coups décisifs que lui porterait bientôt l'Ange de l'École, ourdissait lui-même toutes ces conjurations et voulait à tout prix l'éloigner de l'enseignement académique.

Depuis un an, le bienheureux Albert était en cour de Rome pour y soutenir la cause des frères-prêcheurs. Le pape Alexandre IV, instruit par lui de tant d'intrigues, venait de donner l'ordre formel de promouvoir Thomas d'Aquin



à la licence, quand il apprit que le chancelier Aymeric avait fait pour cela tout son possible. Il l'en félicita par un bref daté du palais de Latran, le 3 mars 1256.

« Il nous est agréable, disait le souverain pontife, d'apprendre votre promptitude et votre vigilance pour tout ce qui est pieux et honnête; vous en avez donné une preuve évidente en conférant, même avant d'avoir reçu nos lettres spéciales à ce sujet, la licence d'enseigner dans la faculté de théologie à notre bien-aimé fils frère Thomas d'Aquin, de l'ordre des frères-prêcheurs, homme assurément remarquable par la noblesse de sa race, par l'honnêteté de ses mœurs et par ce trésor de science sacrée qu'il s'est acquis avec la grâce de Dieu. Et comme il est très-convenable que cette affaire, si louablement commencée par vos soins, arrive rapidement à bon terme, nous avons cru devoir vous prier instamment, vous avertir et vous commander, par nos lettres apostoliques, de procurer au même frère Thomas l'occasion

de faire au plus tôt sa leçon d'inauguration<sup>1</sup>. » Mais une bulle du même souverain pontife nous apprend, le 17 juin suivant, que les universitaires ne craignirent pas de prolonger obstinément leur résistance.

Le jeune licencié fut alors appelé en Italie par son maître-général, Humbert de Romans. La cour pontificale se tenait à Anagni, vivement préoccupée de la lutte engagée entre les ordres mendiants et la secte de Guillaume de Saint-Amour. Le libelle composé par celui-ci, sous le titre significatif de *Périls des derniers temps*, et déféré au siège apostolique par le roi saint Louis, fut remis d'office aux supérieurs dominicains et franciscains, afin qu'ils en prissent connaissance et qu'ils présentassent promptement leur justification. Parmi tant de docteurs de son ordre, en présence d'Albert-le-grand lui-même,

1. « Dilecto filio fr. Thomæ de Aquino, ordinis prædicatorum, viro utique nobilitate generis et morum honestate conspicuo, ac thesaurum litteralis scientiæ assecuto, dedisti licentiam in theologica facultate docendi ;.... eundem fratrem in prædicta facultate cito facias regiminis habere principium. » (Echard. *op. cit.*, p. 279.)



Thomas d'Aquin fut chargé de cette défense. Le sentiment profond d'humilité que lui inspiraient sa jeunesse et la grandeur de la cause à soutenir se traduisit encore par des larmes et des sanglots. Mais nul de ses frères ne voulant convenir du peu de science et de l'incapacité qu'il prétextait, il se recommanda à leurs prières, prit le pamphlet, le lut attentivement, en étudia les secrètes inspirations et ne tarda pas à y découvrir une honteuse jalousie, de graves erreurs contre les bases de la foi, une érudition frivole et sans conscience, enfin de fréquentes altérations des textes allégués ou de leur signification. Il pria donc Humbert de Romans de convoquer de nouveau le chapitre, et prenant la parole : « Mes frères, dit-il, ayez confiance en Notre-Seigneur qui vous a appelés à son service; car j'ai lu ce libelle rempli de perfidies et je l'ai trouvé mal fondé dans la vérité de la foi, mal construit, mal appuyé sur l'autorité des Saints. Implorons l'Esprit divin qui met à nu les faussetés et qui révèle les choses cachées; et à ce

détestable écrit j'opposerai une réponse conforme à la vérité. » Il la commença par ces mots de l'Écriture : « Voici que vos ennemis ont poussé leurs clameurs; ceux qui vous haïssent ont levé la tête; ils ont accumulé de mauvais desseins contre votre peuple; ils ont nourri de méchantes pensées contre vos saints. » Son œuvre fut terminée en quelques jours; il l'offrit au souverain pontife qui l'accepta avec bienveillance et la déclara parfaitement catholique.

Enfin, le 5 octobre 1256, une sentence définitive fut portée contre Saint-Amour, Siger et leurs sectateurs. Le 18 du même mois, Odon de Douai et Chrestien de Beauvais, envoyés de l'université de Paris, s'engagèrent par acte notarié à recevoir tout prochainement frère Thomas d'Aquin aux honneurs du doctorat. Mais cette promesse fut encore éludée, et, du 15 novembre 1256 au 2 octobre 1257, le pape Alexandre n'expédia pas moins de onze bulles pour en exiger l'accomplissement. Ces délais permirent au glorieux avocat des ordres religieux de revoir



sa plaidoirie, de la compléter, de la faire copier et de la répandre dans le public.

Une complication inattendue, résultat des manœuvres habiles de Guillaume de Saint-Amour, était venue aggraver l'affaire des ordres mendiants et créer de nouveaux devoirs à leur jeune défenseur. En effet, une erreur qu'on avait pu croire éteinte depuis longtemps se ranimait en Italie et en France, plus pernicieuse qu'à sa première apparition, cachant le venin de son ancienne impiété sous les pieux dehors d'un certain *esprit de liberté*, très-convenable, disait-on, à la perfection du christianisme. Ses fauteurs et adhérents s'appelaient *petits frères* ou *fraternelles de la pauvre vie*, et cet humble titre était plein de charme et de séduction pour les âmes simples. On enseignait, dans cette étrange secte, l'existence de deux Eglises sous un chef unique et invisible, Notre-Seigneur Jésus-Christ. On y donnait le nom méprisant d'*Eglise des charnels* à celle que gouvernent le pontife romain, son chef suprême, et les évêques établis par son au-

torité en chaque province. Celle-là, les fraticelles la réprouvaient, se vantant d'appartenir à *l'Eglise des spirituels* qui sont conduits par l'esprit de liberté<sup>1</sup>. Ils se disaient les hommes des temps nouveaux, les précurseurs d'une réforme radicale, les apôtres d'un troisième testament où Jésus-Christ n'aurait plus de part, mais le seul Saint-Esprit. Au demeurant, ils étaient les esclaves d'un esprit d'erreur et de division qui se jouait de leur pauvre imagination, les poussait à tous les crimes, à toutes les hérésies, à toutes les misères, et les divisait en autant de sectes qu'ils étaient de sectaires<sup>2</sup>.

Guillaume de Saint-Amour déféra leurs erreurs et particulièrement leur livre de *l'Évangile éternel* au jugement du Saint-Siège, préten-

1. « Duas fingunt Ecclesias : unam carnalium super quam summus romanus pontifex præsidet, sub quo, per diversas provincias, ipsam prælati ejus auctoritate gubernant; ... aliam mentiuntur esse ecclesiam spiritualium de qua esse se asserunt inventores erroris pariter et sequaces. » (G. de Tocco, *ap. Boll.*; *tom. cit.*, p. 666.)

2. « Divisionis spiritus et erroris, quot potuit ipsorum phantasias subvertere, tot dedit sectas pravilatis hæreticæ invenire. » On voit par ce texte remarquable de G. de Tocco (*Boll.*, *ibid.*, p. 667), que dès longtemps les écrivains catholiques avaient compris que toute hérésie mène à l'*individualisme* le plus absurde.



dant qu'ils n'étaient que les alliés des dominicains et des franciscains, et les confondant tous ensemble dans un même réquisitoire. Il importait donc de séparer nettement deux causes si opposées, et Thomas d'Aquin s'empressa de combattre les fraticelles avec non moins d'énergie qu'il en déployait contre la secte universitaire de Paris. Il les prit à partie dans ses leçons, dans ses prédications, dans plusieurs de ses écrits, établissant partout que notre évangile est définitif; que le testament de Jésus-Christ est le dernier dont les hommes puissent tirer profit pour arriver à l'héritage céleste; enfin, que l'état présent de l'Eglise est une préparation immédiate et complète à la gloire du ciel. Et comme les livres de l'abbé Joachim, de l'ordre de Cîteaux, servaient ordinairement, sinon de base, au moins de prétexte, aux rêveries des nouveaux gnostiques, il en fit rechercher un exemplaire, et l'ayant trouvé dans la bibliothèque d'un monastère, il le lut soigneusement et nota au crayon tout ce qu'il y remarqua de sus-

pect ou d'erroné, défendant ainsi de le lire et de le tenir pour vrai, en attendant que le pape Jean XXII en prononçât la condamnation irrévocable. Ainsi fut déjouée la ruse de Saint-Amour.

Dans ces luttes mémorables, Thomas d'Aquin eut pour compagnon d'armes un jeune franciscain, exclu avec lui de l'université de Paris, savant et saint comme lui, docteur vraiment séraphique, frère Bonaventure enfin, dont la vie, la mort et la gloire, ont été inséparables de celles du docteur angélique.

Nés presque au même temps, étudiants, bacheliers et licenciés ensemble, unis par les liens d'une tendre amitié, ils furent l'objet de la même protection et de la même faveur en cour de Rome. Reconnus docteurs le même jour, ce fut au mois d'octobre 1257 et d'après les ordres les plus rigoureux du Saint-Siège, ils prononcèrent leur discours de réception dans la salle accoutumée de l'évêché de Paris. Leurs contemporains les environnèrent d'une égale admiration.



On aimait à les louer l'un par l'autre; on racontait que frère Bonaventure avait déchiré son projet d'office du Saint-Sacrement en entendant lire celui de frère Thomas; et que frère Thomas visitant un jour frère Bonaventure, et le trouvant complètement absorbé par la composition de l'histoire de saint François, s'était retiré sans vouloir le distraire, en disant : « Laissons un saint écrire la vie d'un saint. » Appelés ensemble au concile de Lyon, ils devaient mourir à quatre mois de distance. Aussi, la postérité n'a-t-elle point consenti à désunir leurs noms; les poètes, les artistes, l'Eglise romaine, dans ses actes solennels, se sont plu à les considérer comme deux rayons parallèles d'une seule et très-simple lumière qui est la Sagesse infinie.

---

## IV.

Devenu maître en théologie, saint Thomas d'Aquin choisit pour sujet de ses leçons les questions relatives à la *vérité*; il en fit un traité que tous les siècles admireront et qui est une des plus belles productions de son génie. Il soutint, à six reprises différentes, pendant les années 1257 et 1258, ces thèses générales qu'on appelait alors *quodlibeta* et qui nous sont restées parmi ses œuvres. A la suite des vacances de 1258, il devint régent des études au couvent de